

apartheid : un crime

Huit pendaisons de patriotes au Zimbabwe, où le régime raciste de Smith agonise comme il est né et comme il a vécu : dans le sang. Deux nouveaux suicidés dans les geôles de Vorster, en Afrique du Sud, Nanaoth Nthunstsha et Lawrence Ndzanga. Ces faits suffisent à rappeler que chaque mois apporte, en Afrique australe, sa dose d'horreur. Jusqu'à ce que les peuples en lutte de ces pays puissent conquérir la liberté sur les régimes racistes qui les oppriment.

La deuxième session de la Commission d'enquête sur l'apartheid a permis que beaucoup de choses soient dites, sur les atrocités d'une situation tellement rétrograde qu'on se demande parfois si l'on ne fait pas un cauchemar, mais aussi sur les forces qui luttent pour la libération.

A la tribune, les principaux organisateurs, le père Pierre Toulat, de la Commission justice et paix de l'épiscopat catholique, le pasteur Guiraud, du comité contre le racisme de la Fédération protestante de France, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. marquaient bien l'aspect pluraliste d'une entreprise qui avait pour but d'éclairer les délégations extrêmement variées qui s'étaient rendues en grand nombre à cette manifestation. La salle était rapidement trop petite pour contenir tous les participants, plus de 400 pour l'ensemble de la journée, et il faut dire que les témoignages qui se succédèrent toute la matinée justifiaient amplement cette affluence.

Après qu'Albert Lévy ait rappelé l'ensemble impressionnant des luttes menées dans tous les secteurs, en Afrique du Sud et en Namibie, depuis le massacre de Sharpeville, le 21 mars 1960, ce furent les protagonistes directs de ces luttes qui s'exprimèrent à la tribune.

Nkosasana Dlamini, vice-présidente de la S.A.S.O. (syndicat des étudiants noirs d'Afrique du Sud), fit tout d'abord un rappel de la place des luttes étudiantes dans l'ensemble du combat que mène le peuple sud-africain opprimé. Son témoignage permit de faire pièce à toute la propagande orchestrée par la presse sud-africaine, et largement reprise ailleurs, et qui tentait d'opposer les jeunes à leurs parents, les étudiants aux travailleurs, comme si les uns et les autres n'étaient pas le même peuple, soumis au même régime.

Immédiatement après, Zola Zembé, qui représentait la grande confédération syndicale non-raciale d'Afrique du Sud, la S.A.C.T.U., qui travaille dans des conditions semi-clandestines particulièrement difficiles, se fit l'écho du monde du travail dans un pays où la majorité des ouvriers se trouve soumise à une triple oppression : raciale, nationale et économique. Il rappela de façon émouvante, mais aussi très ferme, combien la classe ouvrière sud-africaine attendait la solidarité des travailleurs français.

Horst Kleinschmidt, représentant de l'Institut Chrétien d'Afrique du Sud, actuellement en exil en Hollande, faisait ensuite le point sur les positions des Eglises et sur la répression. Il évoquait de façon très personnelle et très vivante les familles de ces milliers d'hommes et de femmes qui subissent la prison, la torture pour s'être opposés à l'apartheid.

Autre témoignage sur la répression, celui d'Eric Abraham, journaliste et correspondant du quotidien britannique le « Guardian », récemment assigné à résidence en Afrique du Sud et qui avait réussi à s'échapper du pays par le Botswana. Particulièrement intéressant, son témoignage mettait l'accent sur la manipulation généralisée de l'information concernant l'Afrique du Sud. Il donnait également un aperçu d'une manière particulière qu'a inventé la loi sud-africaine de mettre hors d'état de « nuire », ceux qui contestent le régime : le « bannissement », ou mise en résidence surveillée avec un régime d'isolement particulièrement raffiné.

Chris de Broglio, secrétaire général du S.A.N.-R.O.C., l'organisation sportive non raciale d'Afrique du Sud, évoquait les problèmes du boycott et de l'organisation d'un sport non racial.

Après que Solly Smith pour l'African National Congress d'Afrique du Sud et Peter Katjavivi pour la S.W.A.P.O. de Namibie aient évoqué les perspectives de lutte de ces deux mouvements de libération, les questions de l'assistance étaient nombreuses et témoignaient de l'intérêt porté par les participants à ces problèmes.

La seconde partie de la journée était consacrée à des témoignages sur la solidarité en France avec les peuples victimes des régimes racistes. Solidarité qui répondait à celle qui existe entre les milieux dirigeants français et le gouvernement d'Afrique du Sud. Syndicalistes de multiples entreprises, écoliers, enseignants, juristes, hommes d'Eglise, parlementaires, se succédaient pour dire ce qui s'était fait, ce qu'ils envisageaient, afin qu'un fort mouvement naisse en France pour le soutien de la libération de l'Afrique du Sud. Pour sa part, le M.R.A.P. rappelait son action de toujours, pour réunir tous les antiracistes sincères autour des objectifs définis le matin. Le développement de son action anti-apartheid, dont la Commission d'enquête, à laquelle il a pris une part décisive, était un bon témoignage, répond à l'attente des démocrates et des antiracistes qui veulent se retrouver sur une base claire, dans la lutte contre toute oppression raciale. Le Mouvement rappelait notamment sa grande campagne de pétition demandant l'annulation du contrat nucléaire franco-sud-africain, et sa campagne de solidarité matérielle avec les jeunes de Soweto, réfugiés dans les pays voisins pour échapper à la police raciste (1).

Une abondante littérature était également diffusée à l'occasion de cette journée par les différentes organisations membres de la Commission d'enquête en même temps que par l'O.N.U. qui avait envoyé comme représentant spécial, M. Fisher.

Un second dossier venait compléter celui qui avait été constitué lors de la première session, en mai 1976, avec notamment des documents sur « Les forces en mouvement en Afrique du Sud », « Les récentes relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud », « La collaboration des gouvernements français et sud-africain dans le domaine nucléaire », « Les bantoustans et les mythes de la race », « La répression en Afrique du Sud », « Les sources idéologiques de l'apartheid » (2).

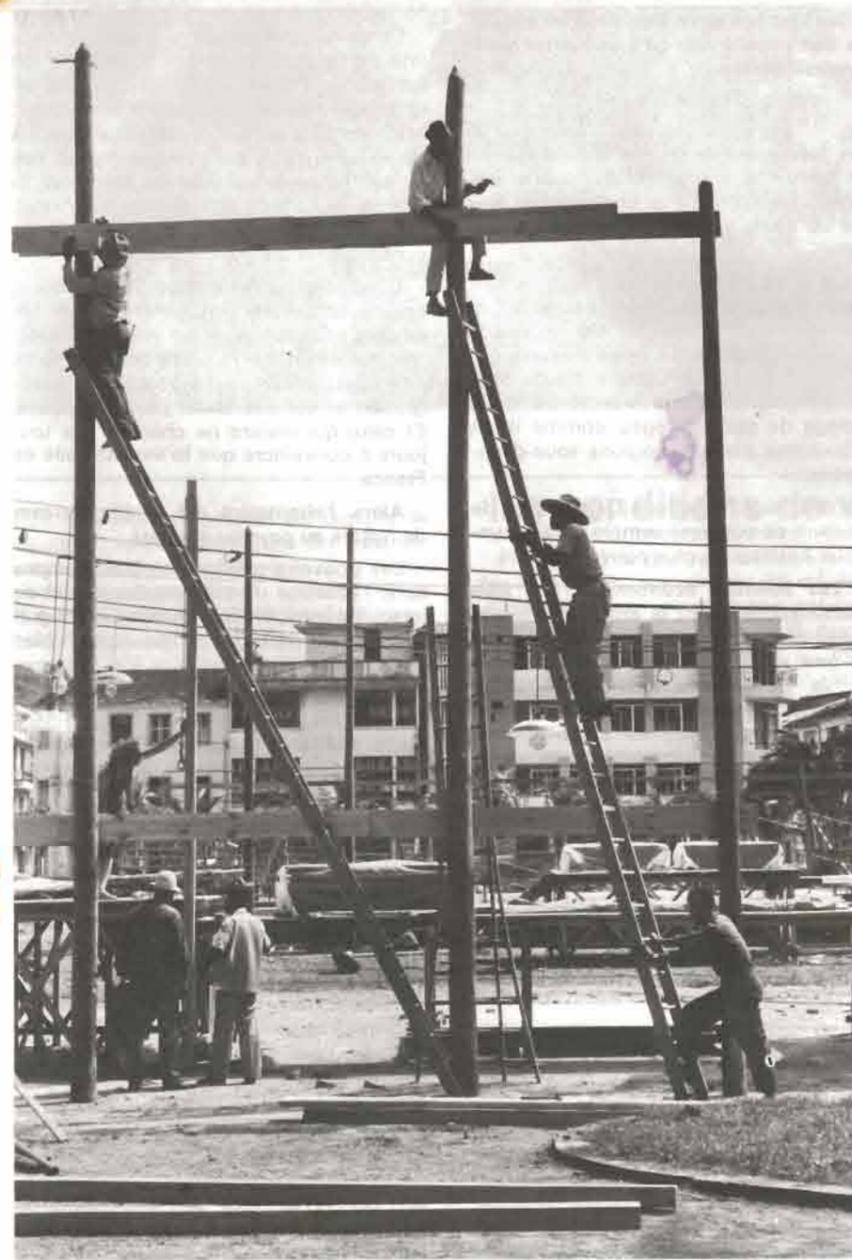
Dans ses conclusions, la Commission d'enquête ayant constaté combien le régime d'apartheid imposé par le gouvernement sud-africain aux peuples d'Afrique du Sud et de Namibie était contraire aux Droits de l'Homme, et ayant reconnu la pleine légitimité de la lutte de libération dans ces deux pays, demandait au gouvernement français de mettre ses actes en rapport avec ses paroles et de cesser sa collaboration multiforme avec le régime raciste.

Elle se faisait l'écho d'un nombre croissant de démocrates et d'antiracistes français en exprimant la nécessité urgente de développer partout l'information et la solidarité. En effet, concluait-elle : « La lutte contre l'apartheid répond aux sentiments profonds de notre peuple. »

(1) Pour obtenir le texte de la pétition s'adresser au M.R.A.P. En ce qui concerne la solidarité matérielle, envoyez vos dons au M.R.A.P., C.C.P. 1482585 Paris, avec la mention « Pour les enfants de Soweto ».

(2) On peut se procurer ces dossiers au M.R.A.P. Première session : 10 F; 2^e session : 15 F (3 F pour frais de port).

antilles : adieu madras



Le massacre presque total des premiers habitants du lieu, l'enfer de la traite et de l'esclavage, la misère du sous-développement et de l'aliénation culturelle, c'est le sol de souffrances sur lequel se sont bâtis ces « départements » d'un genre très particulier que sont les D.O.M. des Antilles, la Martinique et la Guadeloupe. Mais aussi, les luttes héroïques pour la liberté, l'épopée des marronnages, l'affirmation culturelle!

Cette histoire contrastée, les liens contradictoires qu'elle entretient avec l'histoire de France, ne sont pas étrangers à la situation particulière que connaissent les Antillais que les conditions économiques ont contraints à venir chercher du travail en « métropole ». Français sur leur carte d'identité, ils subissent pourtant les avanies que le racisme réserve à tous ceux qui n'ont pas le teint « occidental et chrétien ». Soumis à de graves discriminations dans leur pays, ils se retrouvent en France dans des emplois subalternes, des logements insalubres ou trop étroits, loin de leur famille et de leurs coutumes.

Dans ce dossier, Simone Lattès fait tout d'abord une analyse de la situation de ces femmes et de ces hommes qui ont bien du mal à conjuguer le fait d'être « français », noirs et immigrés à la fois, lorsque, répondant à la pression du chômage et aux sollicitations des organismes officiels d'émigration, ils s'expatrient vers la France.

Un entretien avec Patrice Blanc-Francart, l'animateur de l'émission de France-Inter *Bananas*, qui diffuse, chaque soir, à une heure de grande écoute, de la musique de variété des Caraïbes, d'Afrique et d'Amérique latine, permet tout à la fois de faire le point sur une initiative originale et positive, ainsi que sur les problèmes posés à l'intégration culturelle de l'immigration antillaise dans les programmes de la radio et de la télévision nationale.

Pour terminer, George Pau dresse le catalogue des discriminations de droit et de fait qui donnent aux Antillais un statut qui se rapproche plus de celui des « sujets coloniaux » de jadis, que de celui de citoyens à part entière, comme on se plaît à les présenter dans les discours officiels.

Ces éléments divers, sont proposés à la réflexion de tous les antiracistes, afin de mieux comprendre les souffrances et les aspirations des peuples des Antilles et des D.O.M. en général, pour une meilleure amitié entre les hommes, pour que cesse, là aussi l'odieux racisme.

Pour qui les Antilles se construisent-elles ?

Photo : Martine FRANCK-VIVA